



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le jeudi 27 juin 2024 à 19 h ,
au centre Primevère (2195 rue principale).

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

3. MANDAT POUR PROMESSE DE CESSION ET AUTORISATION DE SIGNATURE AU NOTAIRE AU BÉNÉFICE DU CISSSL

4. AUTORISATION DE SIGNATURE AU NOTAIRE POUR L'ACQUISITION DU RÉSERVOIR GADOURY

5. PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 AVIS D'APPLICATION DU DROIT DE RETRAIT FACE AU RÈGLEMENT 192 DE LA MRC DE D'AUTRAY

6.2 MANDAT POUR FINALISER L'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 21 juin 2024.

Louis Bérard,
Maire

Certificat de publication

Je, soussigné, Louis Bérard, maire de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 21 juin 2024 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

Louis Bérard,
Maire

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875